

Avis de constitution

SOCIETE « ADRIAN PRO » en abrégé « ETS ADRIAN »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE GARE DE BASSAM
CENTRE COMMERCIAL NON LOIN DU GRAND CARREFOUR
DE TREICHVILLE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADRIAN PRO » en abrégé « ETS
ADRIAN »

Objet : -VENTE DE PIECES DETACHEES VELO, MOTOS ET
CAMIONS
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE GARE DE BASSAM
CENTRE COMMERCIAL NON LOIN DU GRAND CARREFOUR
DE TREICHVILLE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO CHRISTOPHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10445 du 14/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62669/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

